

LES PRIORITÉS EN MATIÈRE D'ORIENTATION

Le commerce

- faire en sorte que les négociations multilatérales en cours, qui visent le renouvellement global et l'élargissement du GATT, ainsi que la création d'une Organisation mondiale du commerce (OMC), débouchent sur une solution complète et équilibrée;
- mettre en oeuvre, gérer et améliorer les dispositions de l'Accord de libre-échange canado-américain;
- négocier avec les États-Unis et le Mexique en vue de conclure un accord tripartite avantageux pour implanter le libre-échange dans toute l'Amérique du Nord;
- continuer de prendre les devants dans les initiatives de regroupements multilatéraux (par exemple l'OCDE et le GATT) et s'assurer que la réglementation du commerce établisse un juste équilibre entre, d'une part, l'activité et la croissance économiques et, d'autre part, la protection de l'environnement;
- défendre les intérêts du Canada et promouvoir l'implantation d'un système réglementé et ouvert au sein du forum de la coopération économique dans le forum de coopération Asie-Pacifique;
- réviser le Tarif de préférence général du Canada qui régit l'entrée au pays des produits provenant de pays en développement; et
- faire en sorte que le Consensus auquel en est arrivé l'OCDE au sujet des lignes directrices régissant l'octroi de crédits à l'exportation ait un effet bénéfique pour le Canada.

L'investissement et la technologie

- promouvoir l'implantation d'une réglementation internationale de l'investissement plus libérale, notamment au sein de l'OCDE;
- travailler, au sein du GATT ou dans d'autres forums multilatéraux, à l'implantation d'une réglementation plus efficace de la protection de la propriété intellectuelle; et
- poursuivre l'expansion et l'amélioration du réseau d'ententes bilatérales qu'a conclues le Canada pour prévenir la double imposition et protéger les investissements.